

# Charte d'utilisation d'EcoleDirecte

Cette charte propose un cadre déontologique pour les conditions d'utilisation d'EcoleDirecte afin de promouvoir des comportements de vigilance et de sécurité tout en renforçant la prévention d'actes illicites. En effet, EcoleDirecte est un portail internet de consultation par les familles des notes, retards, absences et actualités de l'établissement. Ce site a pour objectif de mettre en relation les acteurs de l'établissement scolaire : parents d'élèves, élèves, enseignants, personnels administratifs. Ecole Directe permet aux parents de suivre la scolarité de leurs enfants.

## Respect et bonne conduite :

- Même par courriel, il est bon de garder les formules de politesse, d'utiliser un langage respectueux et de veiller aux délais de convenance (les réponses rapides peuvent s'avérer indécrites ; pendant les congés les réponses peuvent être différées).
- Privilégier les relations directes et cordiales parents/enseignants.
- Choisir son interlocuteur : il n'est pas souvent utile de mettre en copie des tiers et cela multiplie le nombre de messages reçus.
- Essayer de comprendre les raisons d'une sanction ou d'une mauvaise note avant de remettre en question les enseignants ou la vie scolaire.
- Ne pas hésiter à prendre rendez-vous avec les enseignants afin de gommer une interrogation ou une incompréhension dans un dialogue constructif. Le secrétariat vous accueille au téléphone, ou par courriel, pour prendre les rendez-vous les directeurs.
- Ne pas hésiter à contacter les parents correspondants pour toutes questions notamment organisationnelles.
- Utiliser Ecole Directe pour justifier les retards, les absences, en s'adressant à la vie scolaire (Absences dispenses).
- Les sanctions/informations peuvent vous parvenir par SMS pour relayer des messages publiés sur EcoleDirecte.
- Parents, utiliser votre compte « famille » pour communiquer et éviter des confusions. Ne laissez pas votre enfant utiliser votre compte « famille ».
- Le cahier de texte numérique ne dispense pas de l'utilisation de l'agenda par les élèves.

## Respect de la législation :

En milieu scolaire, l'utilisation d'internet et l'environnement informatique, en général, répondent à un objectif pédagogique et éducatif. Outre l'atteinte aux principes de neutralité politique et commerciale, sont interdites :

- L'atteinte à la vie privée d'autrui
- La diffamation et l'injure
- La reproduction, représentation ou diffusion d'une œuvre de l'esprit en violation des droits d'auteur ou de la propriété intellectuelle
- La copie de logiciels, hors copie de sauvegarde dans des conditions autorisées.

N'exerçant aucune surveillance sur les messages envoyés et reçus, dans le cadre de leur messagerie électronique, l'établissement ne pourra être tenu responsable des messages échangés.

## Conditions d'utilisation :

Chaque utilisateur s'engage à respecter les règles suivantes :

- Ne diffuser aucun document à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, raciste ou xénophobe.
- Le respect d'autrui : pas d'atteinte à la vie privée ou au secret de la correspondance, ni d'atteintes à l'honneur par la diffamation ou l'injure...
- Ne diffuser aucun document à caractère pédophile ou pornographique.
- Le respect des valeurs humaines et sociales.
- Ne diffuser aucun document incitant aux crimes, aux délits et à la haine.
- Toute diffusion de travaux sur le web doit respecter les libertés et les droits fondamentaux de l'individu.

Tout manquement à ces règles entraînera la fermeture immédiate du compte de l'utilisateur en s'exposant aux poursuites, disciplinaires et pénales, prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.